

CONSTAT D'ACCIDENT & DOCUMENTS DE TRANSPORT : (MPM-017)

Contexte :

Remplir correctement un constat d'accident peut éviter pas mal de problèmes. En effet, mal rédigé, un constat est source de confusion ou d'erreur. Seuls les éléments indiqués sur le constat ainsi que la signature par les deux parties, permettent de déterminer les responsabilités.

La CMR est le point commun à toutes les étapes du transport, de la réception des marchandises jusqu'au paiement de la facture par le client final. Une lettre de voiture mal remplie ou mal contrôlée par le chauffeur peut mettre en porte à faux l'entreprise de transport.

Structure de la formation :

La formation se compose de 7h00 de théorie

Les sujets suivants sont abordés :

- ✓ 1^{ère} partie : constat d'accident (3h30)
 - Compléter exactement et entièrement le document européen de constat
 - Apprendre à synthétiser la situation et la dessiner correctement
 - Interpréter et gérer les situations conflictuelles
 - Conséquences d'un oubli, d'une explication incomplète ou erronée
 - Exemples pratiques et exercices de mise en situation

- ✓ 2^{ème} partie : documents de transport (3h30)
 - Les différentes lettres de voiture (CMR, distribution, - 50 km)
 - L'importance des signatures
 - La formulation des réserves
 - Les instructions et consignes (température, ADR, HACCP, GMP, etc.)
 - La feuille de route
 - Exercices pratiques

Spécifications :

Durée de la formation : 7 heures de formation théorique – (FC = 7 points)

Max. 20 candidats par formation

Module se rapportant aux **deuxième et troisième thèmes** des annexes de l'arrêté royal du 4 mai 2007

